



Syndicat des Producteurs de Miel de France. SPMF

Chambre d'Agriculture du Gers

Route de Mirande – BP.70161 - 32003 AUCH CEDEX

Emails : secretariat@spmf.fr ou contact@spmf.fr

<https://www.spmf.fr/> ou www.apiservices.biz/fr/spmf

Président : Joël Schiro – Email : jschiro@miel-de-france.com

Tarbes le lundi 19 février 2024

Lettre Recommandée avec Accusé de Réception

A : INTERAPI, 97 Bd PEREIRE, 75017 PARIS

Courrier à diffuser à tous les membres des commissions, du conseil d'administration et de l'assemblée générale.

**Objet : modification des statuts et du règlement intérieur,
Ordre du jour et prochaines réunions du conseil d'administration des 22/02 et 12/03/2024,
Assemblée générale extraordinaire du 16 avril 2024, ainsi que toutes réunions de commissions,
conseil d'administration et/ou assemblée générale à venir.**

Madame, Monsieur,

Le dernier courrier du SPMF à l'interprofession concerne nos votes au conseil d'administration du 26 octobre 2023.

Comme les précédents, il n'en a été tenu aucun compte.

Depuis trois ans, le SPMF est empêché de siéger.

Il n'est pas répondu à nos courriers.

Notre avance de trésorerie initiale n'a pas été remboursée, de sorte qu'elle sert, par compensation, à honorer notre cotisation pour laquelle, au demeurant, notre représentant légal ne reçoit ni information ni appel de cotisation.

C'est d'ailleurs une constante dans l'exclusion. C'est le président du SPMF qui est convenu du WG1, dans le cadre du dossier ISO (demande de norme miel par la Chine). Or, l'interprofession qui est réputé financer ce dossier, s'abstient du moindre échange, même pas pour assurer le calendrier des défraiements.

La crise actuelle du marché du miel conduit, indépendamment de la chute des prix, à la quasi-impossibilité de trouver un conditionneur acheteur de miel français en gros (fûts) pour fournir la grande distribution.

Cette évidence qui découle clairement du bilan des stocks 2020-2022 (page 20 du dossier SPMF 2024 N° 4 du 29 janvier 2024), est totalement absente du travail d'INTERAPI. Afin de pallier cette inconséquence, c'est donc le SPMF, structure empêchée de siéger, qui réalise, en totale autonomie, cette série de dossiers économiques (N°4/5/6 en particulier), qui devraient logiquement être le cœur de métier de l'interprofession.

Compte tenu de la déliquescence de la gouvernance d'INTERAPI, une intersyndicale s'est créée entre la Confédération Paysanne, la FFAP (membres non empêchés de l'interprofession), l'UNAF, le SNA (démissionnaires), et le SPMF, (empêché de siéger et dont même les votes par courrier ne sont pas pris en compte).

Sur ces sujets économiques, des réunions se tiennent avec les conditionneurs dans l'indifférence totale de l'interprofession, dont c'est pourtant la mission.

Dans le malaise actuel de l'agriculture générale, il est étonnant de voir que l'interprofession du miel ne se préoccupe que de la réclame générique (api chandeleur, Api Week) inutile et nuisible, [2022_03_12_Info_N°_2022_4_La_reclame_peut_elle_casser_des_briques.pdf \(spmfr\)](#) et reste sans réaction devant les projets de reculades et abandons de ces dernières semaines concernant les difficultés subies par les abeilles suite aux agressions sanitaires et phytosanitaires. On est dans la même logique que lors de la dérogation betterave qui a vu le président d'INTERAPI publier un texte de soutien sans nuance (Cf article sur « Le Monde »), aux discours les plus rétrogrades concernant l'utilisation des produits phytosanitaires.

Là encore, il n'est pas inutile de comparer avec la position du SPMF sur le même sujet. [2023_01_28-Neo_les_ravages_de_la_propagande.pdf \(spmfr\)](#)

Tellement absorbée par les manœuvres et les arrières pensées, la présidence autocratique de l'interprofession a été jusqu'à oublier de débattre en interne et d'informer la filière d'un des derniers changements fiscal majeur.

[Article_69_Code_general_des_impots_Legifrance.pdf \(spmfr\)](#)

Pour toutes ces raisons, nous refusons la dernière retouche aux statuts et au règlement intérieur proposée au prochain conseil d'administration. Ces micros-ajustements successifs (en moyenne au moins une fois par an), ne visent qu'à rendre la structure plus opaque et inefficace à chaque fois, tout en dégageant de plus en plus le président de sa responsabilité juridique ainsi que de sa culpabilité dans l'inefficacité des actions engagées.

En conséquence, nous tenons à informer tous les membres d'INTERAPI que le SPMF vote contre les modifications de statuts et de règlement intérieur en projet. Compte tenu de notre empêchement à siéger, nous donnerons procuration à qui voudra bien porter notre voix.

Pour le SPMF

Le président, Joël Schiro

Copie à toutes les parties concernées...